



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 13 juin 2013
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

2.2

5^{EME} MODIFICATION DU POS DE LE FAUGA

L'an deux mille treize, le treize juin à seize heures et trente, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
BELAUBRE Elisabeth BEYNEY Georges BOUDOU Dany CARASSOU Stéphane CARREIRAS Joël CASSIGNOL Jean-Louis COHEN Pierre COQUART Dominique FABRE Jean-Michel FRANCHINI Paul GRIMBERT Georges	HARDY Isabelle LOZANO Guy MAURICE Antoine MERONO Claude MIGUEL Henri MONTAGNER Guy MORIN Etienne MOYET Jean-Louis SANCHEZ Francis SUSIGAN Alain SYLVESTRE Arlette
SICOVAL	
AREVALO Henri FAIVRE Claudia FOURNIER Denis MOIREZ-CHARRON Alain	REME Jean-Michel VALETTE François-Régis RIEUNAU Guy (non votant)
MURETAIN	
ASSEMAT Jean-Jacques COLL Jean-Louis	DUFOUR Claude SUTRA Jean-François
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	LOIDI Robert
AXE SUD	
AUBERT Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime	
COLLEGE DES COMMUNES	
FONTES André ORTEGA Catherine	ROUQUET Jacques

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

COTELLE Thierry, représenté par Mme HARDY
GERMAIN Louis, représenté par M. MERONO
MATEOS Henri, représenté par M. MORIN
VALADIER Jean-Charles, représenté par M. MAURICE

Délégués titulaires excusés

BENYAHIA Daniel
BRIANCON François
BRISSONNET Jean-Louis
CARLES Joseph
CARNEIRO Grégoire
COMMENGE Jean-Claude
CROQUETTE Martine
De FALETANS Gilles
DESCLAUX Edmond
DUCERT Claude

DUHAMEL Thierry
ESCOULA Louis
GARRIC Amapola
GODEC Régis
GOIRAND Philippe
GRIMAUD Robert
GUILLOT René
LANGE Régine
MANDEMENT André
MARQUIE Bernard

MIRC Stéphane
PARDILLOS José
PY Dominique
RAYNAL Claude
RUZ Sonia
SAVIGNY Thierry
SOTTIL Alain
SUAUD Thierry
THIBAUT Guy

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard
BOURG Jean-Claude
CAMBUS Jean-Pierre
CASSETA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
COMBRET Jean-Pierre

DAUVEL Philippe
ESPIC Xavier
FERRE Christian
GALINIER Christian
GEIL-GOMEZ Sabine
GIL Danièle

LAVIGNE Christian
MARTINI Michèle
MOGICATO Bruno
MORINEAU Christine
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 68	Présents : 39	Votants : 43
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 43

Par courrier en date du 10 janvier 2013, la commune du Fauga a notifié au SMEAT, conformément aux dispositions de l'article L 123-13 du Code de l'Urbanisme, son projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) avant ouverture de l'enquête publique.

Le projet de modification a pour objet :

- d'augmenter le coefficient d'occupation des sols (COS) et de supprimer la taille minimale des parcelles suite à la réalisation de l'assainissement collectif au sein de zones urbaines (UB) ;
- de permettre le basculement de zones INA, aujourd'hui bâties, en zones UB et UC ;
- des mises à jour mineures, au regard du SCoT, du règlement écrit et graphique ;

Le SMEAT relève que les évolutions du règlement au sein des zones UB et UC permettent, à l'échelle de chaque secteur, de respecter les densités recommandées par SCoT. Cette modification du POS n'appelle donc pas d'observation.

**Le Comité syndical
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
délibère et décide**

Article 1 :

D'émettre un avis favorable au projet de 5^{ème} modification du POS du Fauga.

Article 2 :

De notifier la présente délibération à Monsieur le Maire du Fauga et à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 18 juin 2013

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

Le Président

Pierre COHEN